

	<h2>Dossier de pré-admission</h2>	Clinique du Château de Vernhes ☎ : 05.61.37.27.27 ☎ : 05.61.09.65.51 Site web: www.cliniquebondigoux.fr Mail: service.admission@cliniquevernhes.fr
---	-----------------------------------	--

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Afin de traiter votre demande d'admission, merci de suivre les indications suivantes :

I – Compléter le dossier de pré admission qui doit obligatoirement comporter :

1. Copie de l'attestation de la sécurité sociale ou, à défaut, copie de votre carte vitale
2. Copie recto/verso de votre carte mutuelle
3. Copie recto/verso de votre pièce d'identité en cours de validité
4. Copie de l'Attestation de déclaration de médecin traitant, si cette mention n'est pas notée sur l'attestation de Sécurité sociale.
5. Fiche d'admission médicale à faire compléter et tamponner par votre médecin : (Formulaire n°1)
Ce document est indispensable pour la validation de votre demande d'admission et doit être obligatoirement accompagné de la copie de votre ordonnance de médicament en cours.
6. Fiche administrative complétée recto verso, (Formulaire n°2)

Important : vérifiez la validité et la mise à jour de ces documents

Remarque : Nous vous remercions d'indiquer précisément les coordonnées (noms, adresses et numéros de fax et téléphone) de vos proches et de vos médecins, indispensables en cas de problèmes graves liés à votre état de santé.

7. Fiche d'autorisation d'accès aux données de santé (Formulaire n°3)
7. Un chèque de caution de 200€ à l'ordre de la Clinique du Château de Vernhes.

Ce chèque vous sera restitué à la fin de votre séjour si la prise en charge est complète et les factures acquittées. Il pourra être encaissé en cas de non paiement des factures ou de dégradation du matériel.

II – Retourner le dossier COMPLET (à défaut, votre demande d'hospitalisation ne pourra pas être prise en compte)

Par courrier à l'adresse suivante : **Clinique du Château de Vernhes**
31340 BONDIGOUX

Après validation de votre dossier par les équipes médicales et administratives de l'établissement, **le Secrétariat vous contactera pour vous indiquer une date d'entrée prévisionnelle.**

III – Se renseigner sur vos conditions de prise en charge auprès de votre mutuelle

L'établissement est conventionné avec la sécurité sociale. Toutefois, il reste à votre charge ou à la charge de votre mutuelle les frais tels que 20% des frais de séjour (ticket modérateur), du forfait d'admission et des frais d'honoraires, ainsi que le forfait hospitalier et la chambre particulière (tarifs ci-joint).

Il est donc important de **connaître vos droits** avant votre entrée et d'obtenir une garantie écrite avant votre admission.

Pour cela, spécifiez à votre organisme complémentaire :

- le numéro FINESS de l'établissement : 310780374
- la durée du séjour : trois semaines (21 jours)
- le secteur d'hospitalisation : Réadaptation Nutritionnelle (DMT 171) ou (DMT 168 obésité : IMC \geq 40 kg/m²) ou Soins de Suite (DMT 185)

Pensez à vous faire préciser **les montants et la durée** pris en charge et demandez si possible une confirmation écrite.

Cette démarche est inutile pour les mutuelles de la Fonction Publique (à noter qu'une participation reste à votre charge pour la chambre particulière, généralement de l'ordre de 12 €/jour).

En raison de problèmes rencontrés avec les mutuelles : ASSUREMA, AON, ECA, GAN, MIEUX ETRE, CEGEMA, IDENTITES MUTUELLE, SOLLY AZAR, AVIVA, MMJ, NEOLIANE et SWISS LIFE, l'établissement ne pratique plus le tiers payant. Vous devrez donc faire l'avance intégrale des frais liés à votre séjour avant votre sortie.

Attention :

- même si vous êtes en ALD à 100%, les frais de Chambre particulière, forfait hospitalier et forfait de sortie sont à votre charge ou à celle de la mutuelle,
 - si vous percevez l'ACS (Aide Complémentaire Santé) de l'Assurance Maladie, les frais de Chambre Particulière restent intégralement à votre charge, quelque soit le contrat signé avec votre mutuelle.
- Enfin, à défaut de prise en charge ou en cas de couverture partielle, nous vous présenterons des factures de façon hebdomadaire.

IV - Le jour de l'entrée

Vous devez vous présenter au Bureau des Entrées avec les originaux suivants :

- votre carte vitale,
- votre carte mutuelle,
- votre pièce d'identité,
- votre livret de famille si votre pièce d'identité n'est pas conforme (changement de situation familiale, erreur date de naissance) ou copie du jugement justifiant un changement de nom.
- la prise en charge de votre mutuelle, si celle-ci n'a pu être jointe au dossier de pré-admission,
- l'attestation justifiant de l'ACS (Aide Complémentaire Santé).

Par ailleurs, nous vous demandons d'apporter pour le médecin :

- **vos ordonnances en cours**
- vos médicaments dans les boîtes d'origine afin d'assurer la continuité des soins au cas où nous n'aurions pas pu obtenir certains d'entre eux dans les 48 premières heures de votre hospitalisation.
A votre arrivée, votre traitement personnel sera récupéré par l'équipe soignante.
Nous vous rappelons qu'il est interdit de prendre d'autres traitements que ceux fournis par l'établissement.
Conformément au droit de substitution datant de 1999, le pharmacien pourra être amené à substituer certaines spécialités de votre traitement.
- les éléments de votre dossier médical : dernières analyses, radio avec compte-rendu, compte rendu d'hospitalisation récent.

Si vous avez un appareillage particulier, merci de bien vouloir vous renseigner auprès de l'établissement avant votre arrivée.

V – Informations IMPORTANTES

Afin de pouvoir intervenir en toutes circonstances, les portes des chambres ne peuvent fermer à clé. Toutes les chambres sont équipées de coffre individuel. Cependant, nous vous recommandons de ne pas garder avec vous d'argent (espèces) et d'objets de valeur lors de votre séjour. La direction décline toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration d'effets personnels commis dans l'enceinte ou sur le parking de l'établissement.

Dans votre valise : Nous vous informons que notre établissement ne fournit que les draps et les couvertures.

Vous êtes tenu d'apporter vos effets personnels (vêtements, pyjama, robe de chambre, affaires de toilette, serviettes de toilette,...) ainsi que des tenues de sport avec chaussures adéquates, un bloc notes et un stylo.

Une laverie automatique en libre service est à votre disposition et accessible 24h sur 24.

Si vous avez déjà suivi un programme d'Education Thérapeutique dans l'établissement, nous vous demandons d'apporter le classeur qui vous a été remis lors de votre précédent séjour.

Les sorties sont interdites sauf cas de force majeure. Elles se limitent dans tous les cas à 12 h consécutives et sont soumises à une autorisation écrite et préalable du médecin.

Bien entendu, nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires et vous remercions de nous faire part de vos souhaits personnels sur une lettre séparée jointe au dossier.

A très bientôt.

Le service des admissions

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à vous prendre en charge dans les meilleures conditions possibles. Les destinataires des données sont des professionnels soumis au secret médical.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la direction de la Clinique du Château de Vernhes.

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.



TARIFS AU 01/08/2018

(Annexe financière ARS du 03/08/2018 applicable au 01/03/2018)

(sous réserve d'un changement de tarifs avant ou pendant votre séjour)

Notre établissement a signé un contrat avec la Sécurité Sociale permettant une prise en charge des soins aux tarifs conventionnés. Toutefois, certaines prestations impliquent des suppléments qui peuvent être pris en charge totalement ou partiellement par votre mutuelle. Renseignez-vous auprès de celle-ci.

POUR TOUS LES SECTEURS (sauf Hospitalisation de Jour)	Tarif général	A charge de la mutuelle ou du patient
FORFAIT D'ENTREE (facturé une seule fois le jour d'entrée)	63.66 €	12.73 €
20 % DES HONORAIRES sur les actes qui auront été effectués pendant le séjour		20 % des actes
FORFAIT DE SORTIE (facturé une seule fois le jour de la sortie)	20,00 €	20,00 € *
PMS (Forfait prestation PMSI) 1 chaque dimanche + 1 le jour de sortie	5.88 €	
FORFAIT HOSPITALIER	20,00 € / jour	20,00 € / jour *
CHAMBRE PARTICULIERE	51,00 € / jour	51,00 € / jour *
PH7 (Médicaments prescrits pendant le séjour mais différents de la pathologie qui a motivé le séjour)		montant variable
Secteur SOINS DE SUITE POLYVALENT REPOS ET CONVALESCENCE (DMT 185) SSC.		
PRIX DE JOURNEE	98.23 € / jour	19.65 € / jour
CHAMBRE D'ISOLEMENT (soumise à prescription médicale)	16.92 € / jour	3.38 € / jour
Secteur AFFECTIONS DE LA PERSONNE AGEE POLYPATHOLOGIQUE DEPENDANTE OU A RISQUE DE DEPENDANCE (DMT 466) PAP.		
PRIX DE JOURNEE	138.85 € / jour	27.77 € / jour
CHAMBRE D'ISOLEMENT (soumise à prescription médicale)	16.92 € / jour	3.38 € / jour
Secteur REGIME (DMT 171) REG.		
PRIX DE JOURNEE	108.20 € / jour	21.64 € / jour
CHAMBRE D'ISOLEMENT (soumise à prescription médicale)	18.07 € / jour	3.61 € / jour
Secteur OBESITE MORBIDE IMC > 40kg/m2 (DMT 168) MORB		
PRIX DE JOURNEE	207.51 € / jour	41.50 € / jour
CHAMBRE D'ISOLEMENT (soumise à prescription médicale)	18.07 € / jour	3.61 € / jour
Secteur HOSPITALISATION A TEMPS PARTIEL DE JOUR (DMT 171) REGIME		
S.N.S (frais de séances de soins)	124.56 € / jour	24.91 € / jour
PMS (Forfait prestation PMSI)	5.95 €	

* Prestations restant à la charge du patient ou de sa mutuelle même s'il bénéficie d'une couverture à 100% par le régime obligatoire.

SEJOUR ACCOMPAGNANT	A votre charge
LA NUIT + LE PETIT DEJEUNER	21,00 €
LE DEJEUNER ou LE DINER	11,00 €
LE GOUTER	2,00 €
LE REPAS ENFANT (- de 12 ans)	7.00 €
FRAIS DIVERS	
TELEVISION (chaînes nationales et TNT)	3,20 € / jour
TELEPHONE : Branchement de la ligne	5,00 €
Crédit d'appel minimum	20,00 €
PROTECTIONS POUR INCONTINENCE (vendues par paquet de 14 de 20 ou de 26)	0.50€ à 2.00€ pc

COORDONNEES DE LA FAMILLE : (à renseigner obligatoirement)

<i>Noms Prénoms - Lien de Parenté</i>	<i>Adresse</i>	<i>Téléphone</i>

MEDECIN TRAITANT : Nom : Prénom :

Adresse complète :

Téléphone : ___/___/___/___/___ Fax : ___/___/___/___/___ Mail :

Autres médecins spécialistes (compléter par les noms, prénoms, spécialités, adresses, téléphones, mail) :

.....

.....

.....

.....

MEDECIN QUI PRESCRIT LE SEJOUR : Nom : Prénom :

Adresse complète :

.....

Téléphone : ___/___/___/___/___ Fax : ___/___/___/___/___ Mail :

Coordonnées de votre pharmacie : Nom : Tel. : ___/___/___/___/___

Coordonnées de votre ambulancier : Nom : Tel. : ___/___/___/___/___

Si vous avez déjà effectué un séjour dans notre établissement, merci de préciser la date :

Souhaitez-vous être pris en charge par la même équipe médicale et paramédicale ? OUI NON

Si oui, précisez le nom du médecin qui vous a suivi :

Si vous souhaitez garder votre véhicule durant le séjour, nous vous remercions de nous indiquer :

Couleur : Marque : N° d'immatriculation :

Chambre particulière :

Je ne souhaite pas de chambre particulière.

Je souhaite une chambre particulière et m'engage à régler les éventuels suppléments restant à ma charge (A noter que nous ne pouvons vous garantir une chambre particulière le jour de votre arrivée. Nous mettrons tout en œuvre pour satisfaire votre demande dans les plus brefs délais).

J'accepte d'être en chambre double dans un premier temps.

Je souhaite impérativement une chambre particulière et je suis prêt (e) à décaler ma date d'entrée.

Je suis bénéficiaire de l'ACS (Aide Complémentaire Santé) et je m'engage à régler le montant de la chambre particulière.

Date :/..../.... Signature :

